



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sort des 50 000 nouveaux nés prématurés chaque année en France

Question écrite n° 14071

Texte de la question

Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'urgence de santé publique concernant le sort des 50 000 nouveaux nés prématurés chaque année en France. La prématurité est à ce jour la première cause de mortalité infantile dans le pays. Si la relance de la natalité est un enjeu primordial, elle ne peut occulter la situation des enfants qui naissent prématurément. Promouvoir la famille n'a de sens que si les plus fragiles sont protégés, ceux pour qui la vie s'est écartée du chemin espéré. Investir dans les premiers jours, c'est préparer l'avenir et protéger les familles qui sont le socle de la société. La France est désormais au 23e rang des pays européens, ce qui signifie que le pays accuse à présent une mortalité infantile supérieure à la moyenne de l'Union européenne. L'explication de ce problème de société semble double. D'une part, l'organisation actuelle des structures de soins ne semble plus adaptée avec un déséquilibre territorial important qui rompt l'égalité d'accès aux soins critiques. D'autre part, les nouveaux nés, en particulier prématurés, ne sont pas assez pris en compte dans les politiques de santé : les décrets de périnatalité remontent, semble-t-il, à 30 ans et ne sont par conséquent plus en phase avec les avancées technologiques actuelles. Mme la députée souhaite donc savoir si elle prévoit de mettre à jour les décrets de périnatalité et plus généralement de penser une politique de santé publique dédiée aux nouveaux nés prématurés afin de combattre la mortalité infantile qui augmente depuis 20 ans en France, alors que les moyens consacrés dans le pays à la santé ont constamment augmenté.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14071

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2026](#), page 2869